

2026-2027

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

BROCHURE TECHNIQUE

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

COMITÉ RÉGIONAL
DE GYMNASTIQUE RÉGION SUD

SOMMAIRE

<u>CONTACTS</u>	3
<u>FORMATION DE CADRES</u>	4
<u>FORMATION DES JUGES</u>	6
<u>CALENDRIER DES FORMATIONS</u>	8
<u>COMPÉTITIONS - GÉNÉRALITÉS</u>	9
<u>CALENDRIER COMPÉTITIONS</u>	10
<u>JURY</u>	11
<u>CONTENU DES PROGRAMMES RÉGIONAUX</u>	13
<u>SECTEUR D.R.A.E (PAS)</u>	15

CONTACTS

Élus Comité Directeur

Vice-Présidente des pratiques compétitives

Amandine OLIVE

amandine.olive1@gmail.com

Vice-Président du Haut Niveau

Fabrice INNOCENTI

fabrice.innocenti@ffgym.fr

Directeur Technique Général

Grégory LEFORT

lefort.gregory@outlook.com

Référente Technique Régionale GR et Responsable formation de cadres

Sandra CATALA

sandrakatgr@sfr.fr

Comité Technique

Responsable des juges

Frédérique TAULANE

taulane.frederique@gmail.com

Responsable D.R.A.E

Stéphanie GASSIER

stephanie.graix@gmail.com

Responsable Coupe Formation

Justine RENAULD

justine.pellegrino@outlook.fr

**Membres
De la commission technique**

Danielle BOUREZ

bourez.danielle@gmail.com

Anaïs REMY

anais.remy@edu.ece.fr

Chargés de missions

Directeur Technique Régional

Grégory MARANDET

gregory.marandet@ffgym.fr

Gestion des compétitions GR

Margaux MOUGEL

margaux@ffgym-regionsud.fr

Gestion de la formation de juges

Chrystel DHORNE

chrystel@ffgym-regionsud.fr

Gestion de la formation des cadres, des gymnastes

Sabrina MELERO

sabrina@ffgym-regionsud.fr

FORMATION DE CADRES

IMPORTANT !

Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

Conditions d'inscriptions « animateur fédéral et aide animateur »

Les cadres AF ayant commencé la formation en 2025/2026, et qui la poursuivent en 2026/2027, ont l'OBLIGATION de se réinscrire en suivant la procédure ci-dessus.

Inscriptions via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS » **avant le 6 septembre 2026** (connectez-vous avec vos codes clubs).

- Être licencié FFGym 2027
- Être âgé d'au moins 15 ans en 2027 (année de naissance 2012 minimum)
- Être titulaire du PSC1 (pour validation du diplôme)
- S'acquitter des droits d'inscription : 250 € pour l'Animateur Fédéral

50 € pour l'Aide Animateur

**IMPORTANT ! Montant dû, même si le candidat choisit de faire la formation sur 2 ans
REGLEMENT via EngaGym PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT**

Possibilité de faire la formation « Animateur Fédéral » sur 2 ans :

- La 1ère année : les Modules « Animer » et « Access Gym Général », soit 28 heures de formation.
- La 2ème année : le Module « AccessGym Disciplinaire », soit 19h de formation.

Formations	Dates	Lieux
Module « Animer »	26 et 27 septembre 2026	A déterminer
Module « Access Gym Général »	31 octobre et 1er novembre 2026	A déterminer
Aide Animateur	Mercredi 11 novembre 2026	A déterminer
Module 1 « Access Gym Disciplinaire » GR	Dimanche 24 janvier 2027	A déterminer
Module 2 « Access Gym Disciplinaire » GR	Dimanche 14 mars 2027	A déterminer
Module 3 « Access Gym Disciplinaire » GR	Dimanche 11 avril 2027	A déterminer

Renseignements utiles :

- Afin de valider l'Animateur fédéral votre présence ACTIVE à toutes les formations est indispensable.
- Vous serez également évalués sur les modules pédagogiques.
- L'autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire (voir chapitre « GENERALITE »)



FORMATIONS DES JUGES

IMPORTANT !

Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION - NIVEAU 1

Depuis plusieurs saisons, le Comité Régional **gère l'intégralité de la formation de juges niveau 1 (inscriptions, règlements, formations, examens)**. Les convocations seront envoyées par le Comité Régional mais les formations de juges resteront dans les Départements afin de préserver la proximité de nos juges inscrits.

- **Candidature :**

1. Etre licencié FFGym 2027
2. Né en 2013 au minimum

- **Inscription :** avant le 6 Septembre 2026

Via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE » → « FORMATIONS » → « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- **Droits d'inscription :** voir tarif dans la brochure « Généralités », (à régler via EngaGym PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT, à partir du mois de décembre)

- **Formations dans les Départements :**

Dimanche 20 septembre 2026
Dimanche 4 octobre 2026
Dimanche 15 novembre 2026

- **Examen :** Dimanche 17 janvier 2027

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés

- **Autres renseignements utiles :**

Brochure des programmes 2026/2027 sont à fournir à chaque action (formation, examen), papiers et stylo.

Etre en possession minimum de l'Attestation des Gestes Qui Sauvent.

Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

FORMATION - NIVEAUX 2 & 3

Le Comité Régional organise une session de formation et d'examen de juges niveau 2 et 3.

- **Candidature :**

1. Etre licencié FFGym 2027
2. Né en 2012 au minimum Niv 2
3. Né en 2011 au minimum Niv 3

- **Inscription :** avant le 6 Septembre 2026

Via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE » → « FORMATIONS » → « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- **Droits d'inscription :** voir tarif dans la brochure « Généralités », (à régler via EngaGym PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT, à partir du mois de décembre)

- **Formations :**
 - Dimanche 11 octobre 2026
 - Dimanche 29 novembre 2026
 - Dimanche 10 janvier 2027

- **Examen :** Dimanche 17 janvier 2027

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés

- **Autres renseignements utiles :**

Brochure des programmes 2026/2027 sont à fournir à chaque action (formation, examen), papiers et stylo.

Etre en possession minimum de l'Attestation des Gestes Qui Sauvent.

Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

CALENDRIER DES FORMATIONS

FORMATION JUGES NIVEAU 1	
DATES	LIEU
Dimanche 20 septembre 2026	À déterminer
Dimanche 4 octobre 2026	
Dimanche 15 novembre 2025	
EXAMEN Dimanche 17 janvier 2027	

FORMATION JUGES NIVEAUX 2 & 3	
DATES	LIEU
Dimanche 11 octobre 2026	À déterminer
Dimanche 29 novembre 2026	
Dimanche 10 janvier 2027	
EXAMEN Dimanche 17 janvier 2027	

COMPÉTITIONS

GÉNÉRALITÉS

Selon le nombre d'engagés et quelle que soit la finalité et les catégories, des quotas pourront être appliqués à l'issue des compétitions départementales et Interdépartementales.

Pour participer aux compétitions, vous devez :

1. Confirmer vos engagements via **l'interface EngaGym à partir du [site www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Pour chaque compétition, tous les clubs pourront consulter sur le site du Comité Régional :

- 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

Nb : afin de faciliter l'organisation des compétitions, prenez soin de renvoyer « en temps et en heure » et de remplir correctement les documents que le club organisateur vous demande dans le dossier club.

• CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e- licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié, sous peine de sanction définie dans la réglementation générale fédérale.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

• REPLACANT(E)S:

Il n'aura pas de passage avec remplaçant(e)s pour les duos et ensembles régionaux. Pour les autres catégories, ils seront possibles en fonction du nombre d'engagés.

• FORFAITS ET REPECHAGES

Règlementation à voir dans la brochure « Généralités »

• MUSIQUE

La gestion des musiques est informatisée sur les compétitions. Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 » **Attention prévoir 3 secondes avant le bip.**

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

Niveau	Échelle	Date
Indiv par Equipe N1/N2 Nat A / Nat B – Ensemble Nat / DN	Inter-département	Samedi 21 et Dimanche 22 novembre 2026
Indiv par Équipe N1/N2 Nat A / Nat B – Ensemble Nat / DN	Région	Samedi 12 et Dimanche 13 décembre 2026
Ensembles • - National • - Fédéral A • - Fédéral B • - Régionaux Duos • - Fédérale A • - National Équipes DN	Inter-département	Samedi 20 et dimanche 21 mars 2027
Ensembles • - National • - Fédéral A • - Fédéral B • - Régionaux Duos • - Fédérale A • - National Équipes DN	Région	Samedi 17 et dimanche 18 avril 2027 <u>Attention : 1 er week-end des vacances d'avril</u>

RÉPARTITION DU JURY

Une répartition équitable est faite entre les départements de la région selon les engagements aux compétitions ET les différents niveaux de juge requis.

- **2 RESPONSABLES DU JURY SUR CHAQUE COMPETITION REGIONALE**

JUGES CONVOQUES

Pour les compétitions régionales > 6 Juges désignés et pris en charge par le Comité Régional

Les juges convoqués sont désignés par la responsable régionale du jugement en fonction du niveau, des compétences et devront avoir jugé à l'inter-département minimum. Ces juges devront officier pour la durée totale de la compétition.

Des juges clubs, des juges de lignes et parfois des juges neutres devront compléter le jury. Les juges qui pourront entrer dans le jury aux championnats régionaux devront avoir jugé au moins une rotation au championnat départemental ou inter-départemental (les 2 fortement conseillés).

Il n'y a pas de juges convoqués pour les compétitions Inter-Départementales.

ENGAGEMENT DES JUGES

Pour gérer les juges et leurs activités, les clubs devront IMPERATIVEMENT les engager via « Engagym », « Evènement » et rubrique : « JugeGym » pour chaque compétition. Cela alimentera automatiquement le e- carnet des juges. Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e- carnet et les juges ne pourront entrer dans les jurys. Il n'y aura aucune possibilité d'ajouter une fois les compétitions passées.

Il faudra également remplir le tableau du jury préparé par la responsable des juges et lui renvoyer dans les délais imposés.

RÉUNION DE JUGES

En visio-conférence, dans la soirée, la semaine précédant les championnats inter- départementaux et régionaux.

En compétition, les juges devront être prêts 15' avant le début de la rotation. Le carnet de juge est dématérialisé.

JURY DE COMPÉTITION

- **Tenue :** La tenue conforme est obligatoire, tailleur bleu marine (jupe ou pantalon) et chemisier blanc, dans le cas contraire, le juge ne pourra officier.
- **Absence de juge :** Une amende de **305 €** (par plateau et par demi-journée) sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle -ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

LA CHARTE DES JUGES ET ENTRAINEURS

JE SUIS JUGE Il faut :

- Vérifier l'heure de la compétition
- Arriver 5mn avant l'heure de la réunion des juges
- Avoir mon matériel personnel (crayons, feuilles de CTS, ...)
- Connaître le programme de la compétition
- Être en possession des codes et programmes.
- Être en tenue officielle
- Quitter le plateau à la fin de la compétition après accord du responsable des juges (en cas de réclamation)
- Interdiction de porter un couvre-chef
- Garder son téléphone portable éteint durant toute la période de jugement et ne l'utiliser qu'en dehors du plateau de compétition
- Juger en symbolique et en toute impartialité

JE SUIS ENTRAÎNEUR

- **LICENCE :** Je me dois de vérifier que ma licence est à jour (photo inclus), que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité, et que les tenues des gymnastes sont conformes au règlement (bijoux, médical...)
- **Je me réfère et respecte la réglementation de la brochure nationale et fais respecter la réglementation concernant les gymnastes.**

CONTENU DES PROGRAMMES RÉGIONAUX

Régional Duo Programme interdit aux gymnastes engagés en Equipe indiv N1 et N2			
Catégorie d'âge	1 enchainement	Valeur des difficultés limitée à 0,10 DB sur une DE interdit Echange(s) sans revalorisation R et CR interdites, CC à 2 actions Musiques de 1'30 à 1'45 (Attention aux nouvelles normes code FIG)	Note A : 2 pas de danse 1 changement dynamique 2 travaux collectifs
7/9 ans 2020/19/18	Ballons	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 1 échange Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches 4 Coll min / 6 max	CODE FIG Aménagé
10/13 ans 2017/16/15/14	Ballons	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC. 1 échange Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches 4 Coll min / 6 max	CODE FIG Aménagé
14/17 ans et - 2013/12/11/10	Cerceaux	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC. 2 échanges Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé
18 ans et + 2009 et avant	Massues	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC. 2 échanges Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé

Régional Ensemble Programme interdit aux gymnastes engagés en Equipe indiv N1 et N2			
Catégorie d'âge	1 enchainement de 3 à 8 gymnastes + 0.10 par gym à partir de la 5ème	Valeur des difficultés limitée à 0,10 DB sur une DE interdit Echange(s) sans revalorisation R et CR interdite Musiques de 1'30 à 1'45 (Attention aux nouvelles normes code FIG)	Note A : 2 pas de danse, 1 changement dynamique 2 travaux collectifs
7/9 ans 2020/19/18	Ballons	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 1 échange,	CODE FIG Aménagé
		Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches	
		4 Coll min / 6 max	
10/13 ans 2017/16/15/14	Ballons	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 1 échange, Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches 4 Coll min / 6 max	CODE FIG Aménagé
14/17 ans et - 2013/14/11/10	Cerceaux	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 2 échanges, Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé
18 ans et + 2009 et avant	Massues	3 difficultés corporelles max, 1 de chaque GC, 2 échanges, Min 1 CC, 1 <u>seule</u> C double flèches 4 Coll min / 7 max	CODE FIG Aménagé

SECTEUR D.R.A.E (PAS)

Se référer à la brochure du secteur P.A.S GR 2026-2027.

Le P.A.S : Les informations seront mises en ligne sur le site du Comité Régional dans la rubrique « Haut Niveau », puis « P.A.S ». Un mail vous sera transmis ultérieurement.

INFORMATIONS

Il est impératif de bien lire les différents documents à votre disposition, afin d'être au clair avec toutes les réglementations (le code FIG, le code FIG Aménagé, le règlement technique GR 2026-2027, les lettres FFGym GR 2026-2027, la brochure Région Sud GR 2026-2027, la brochure de votre département...).

Il est très important de regarder régulièrement les sites : FIG (Newsletters), FFGym, FFGym Région Sud, le site de votre département pour être à jour des différentes informations.

Et si des questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter.

L'Equipe Technique GR du CR Région Sud.



04 91 22 72 22

12 rue Raphaël – 13008 Marseille

www.ffgym-regionsud.fr